

**Les travaux de semis avancent sporadiquement avec les sols qui ressuient lentement et régulièrement ré-humectés. Du côté du suivi des cultures, les chantiers sont d'avantage à jour compte tenu des températures fraîches qui ne poussent pas la végétation. Seuls quelques désherbages de rattrapage sur graminées (ou complémentaires en montaison sur folle avoine, gaillet, chardons ...) sont encore en attente dans les céréales d'hiver. Les colzas avancent tranquillement vers le stade E boutons écartés, et les blés vers le stade épis 1cm pour quelques parcelles parmi les plus précoces. En effet même si le froid freine la montaison des céréales, le photopériodisme l'a désormais initié dans toutes les situations normalement développées.**

## COLZA

### 2eme apport d'azote ou solde

En stratégies 3 apports, les deuxièmes apports sont normalement terminés, et le solde est à apporter ou à prévoir au début du stade E boutons écartés qui est atteint dans les parcelles les plus avancées.

En stratégies 2 apports, terminer le 2eme apport entre D1 et D2 (90% des situations).

### Ravageurs freinés par le froid

Les ravageurs sont détectés, mais les températures limitent leur activité. Il faut plutôt surveiller les parcelles en souffrance avec dégâts de gel éventuellement aggravés par la présence d'altises. Les charançons de la tige sont détectés (en faibles quantités), mais les conditions climatiques sont peu favorables et les premières parcelles arrivent déjà au stade limite de sensibilité (stade E).

Les conditions favorables sont un sol à plus de 9°C, avec du soleil et des maxi qui montent à plus de 10°C 3 jours de suite. Ne pas confondre avec le charançon de la tige du chou à pattes rousses et inoffensif.

L'estimation de la nuisibilité des méligèthes a été fortement remise en question ces dernières années et à la baisse. Les premiers vols ne sont pas préoccupants sur les colzas normaux qui prennent le dessus sans problème. L'association par exemple de 5% d'ES-Alicia réduit encore le risque. Par contre surveiller les colzas peu vigoureux qui ont besoin de toute leur énergie pour se refaire. En cas d'attaque importante entravant la reprise des plantes, intervenir de préférence avec une spécialité à choisir parmi les plus sélectives pour les auxiliaires de cultures. On peut citer pour exemple [Plenum 50 WG](#) 0,15 kg/ha ou [Steward](#) 0,085 kg/ha ou [Explicit EC](#) 0,170 L/ha. Ce sont des modes d'action différents vis-à-vis du risque résistance et ils laissent une chance aux auxiliaires moins impactés de finir le travail tout en réduisant le risque pour les années suivantes.

## BLE

### Fertilisation rappels et suite

En cas de fractionnement du 2 eme apport, la première fraction a désormais dû être apportée. Attendre un début de montaison plus franc pour apporter la 2eme fraction (2 bis) et bénéficier au maximum de l'intérêt de cette technique sur l'efficacité de l'azote et le risque maladies-verse. Dans les parcelles sans fractionnement du 2eme apport, terminer le 2eme apport juste avant le stade épis 1cm, ce qui est le cas de la majorité des situations.

## Premiers régulateurs en cours.

Quand la montaison est retardée et se déroule en jours plus longs, le risque verse diminue naturellement. Néanmoins cela peut ne pas suffire en situation à risque cultural élevé.

Le premier passage des programmes à base de chlorméquat chlorure en 2 passages, est à positionner dans les parcelles où les épis sont nettement décollés sur les maitres brins (ex [Stabilan](#) 2L/ha). Dans ces programmes à 2 passages, on se fie plus aux stades, qu'aux conditions. Par contre pour des applications uniques, attendre que les épis soient bien décollés, voire épis 1cm, et surtout attendre de meilleures conditions. Idem en programme avec un relais [Moddus](#) ou [Medax top](#). Attendre même le stade épis 2 cm pour des associations type Stabilan + Moddus, voire épis 3-4 cm pour les solutions Moddus ou Médax seul ; nous n'y sommes donc toujours pas.

**RAPPEL** : Attention aux spécialités à base de chlorméquat frappées de nombreuses nouvelles restrictions variables selon les spécialités : une seule application par campagne, interdits en mélange, voire retrait avec un délai maxi d'utilisation fixé au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

## Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 27 mars 2018 (BSV G.C. N°6), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, C. Adam, C. Chatain, J.Dacquin, F. Dumoulin, B. Schmitt, F.Vigneron, A. Warin, S.Wieruszeski, V. Yver. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,... ).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

*La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'autorisation multi-sites portée par l'APCA.*